



## Participation citoyenne

# Un budget participatif pour financer vos projets

La ville d'Essey-lès-Nancy alloue chaque année une partie de son budget à la réalisation de projets proposés, choisis et portés par les habitants. C'est le principe du budget participatif.

## Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

*Le budget participatif est une somme d'argent allouée par la collectivité pour co-réaliser les projets proposés et choisis par les habitants.*

Il est un outil précieux favorisant la **co-construction entre élus et habitants**. Il permet de mieux prendre en compte les attentes de la population en offrant la possibilité à chacun de proposer des projets destinés à améliorer leur cadre de vie. Une manière de favoriser la citoyenneté et de promouvoir les initiatives partagées mais aussi de développer une citoyenneté active dès le plus jeune âge.

La création de ce budget participatif à Essey-lès-Nancy répond à une **aspiration forte des citoyens d'être associés à des décisions publiques**.

Elle répond également à une volonté de mobiliser des publics peu présents dans les instances de participation citoyenne tels que les jeunes, les jeunes actifs ou encore les populations précarisées ou isolées.

Enfin, ce budget participatif renforce le lien de proximité entre habitants, élus et services municipaux en leur permettant de **travailler ensemble**.

*Le montant alloué pour l'édition 2023 est de 50 000 €.  
Plus d'information sur la plateforme participative.*

## Comment ça marche ?

Les habitants qui le souhaitent déposent leur projet sur la plateforme participative  
Les dossiers sont examinés par les services en lien avec les élus  
Une commission mixte paritaire associant élus, services et représentants des instances participatives sélectionnent les projets éligibles au regard du règlement et de l'analyse faite par les services  
Les habitants sont ensuite invités à voter pour leurs projets préférés via la plateforme participative

## Qui peut participer ?

**Tous les habitants d'Essey-lès-Nancy et de la métropole peuvent proposer leurs idées.**

Les porteurs de projet pourront être des associations, et particulièrement les instances citoyennes, mais également des particuliers porteurs d'idées entrant dans les critères d'éligibilité des budgets participatifs.

Les mineurs de plus de 8 ans devront être accompagnés d'un adulte.

## Quels types de projets peuvent être proposés ?

Les projets proposés devront **relever des compétences de la ville** et être localisés sur la commune.

Ils devront être **d'intérêt général et à visée collective**.

Ils devront constituer une **dépense d'investissement** et ne pas susciter des charges de fonctionnement trop importantes.

Enfin, **l'engagement du porteur de projet** à participer à la phase d'analyse, de promotion et de réalisation du projet conditionne la recevabilité d'un projet.



## Plus d'informations

Rendez-vous sur la [plateforme participative](#) pour prendre connaissance des projets portés par les habitants et [inscrivez-vous](#) pour proposer votre projet.

### CONTACT



#### PÔLE SERVICES AUX CITOYENS

##### **Direction du Pôle Services aux Citoyens**

Place de la république  
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

03 83 18 30 00

[Itinéraire](#)



#### **HÔTEL DE VILLE**

Place de la République  
54270 Essey-lès-Nancy

*[Se rendre en mairie](#)*

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
le samedi de 10h à 12h (état civil)

*[Horaires d'affluence](#)*